

le Tout-Puissant a promis la gloire du ciel à ceux qui pratiquent les plus humbles vertus.

Ceux qui ne découvrirent dans la chaste Reine des anges que des mystères d'obscurité, sont bien à plaindre. Il nous semble qu'on pourrait dire quelque chose d'assez touchant sur cette femme mortelle, devenue une mère immortelle d'un Dieu rédempteur; sur cette Marie à la fois vierge et mère, les deux états les plus divins de la femme; sur cette jeune fille de l'antique Jacob, qui vient au secours des misères humaines et sacrifie un fils pour sauver la race de ses pères. Cette tendre médiatrice entre nous et l'Éternel ouvre, avec la douce vertu de son sexe, un cœur plein de pitié à nos tristes confidences, et désarme un Dieu irrité : dogme enchanté qui adoucit la terreur d'un Dieu, en interposant la beauté entre notre néant et la majesté divine!

Les cantiques de l'Église nous peignent la bienheureuse Marie assise sur un trône de candeur, plus éclatant que la neige; elle brille sur ce trône comme une *rose mystérieuse*¹, ou comme l'*étoile du matin*, précurseur du soleil de la grâce²; les plus beaux anges la servent, les harpes et les voix célestes forment un concert autour d'elle; on reconnaît dans cette fille des hommes *le refuge des pécheurs*³, *la consolation des affligés*⁴; elle ignore les saintes colères du Seigneur, elle est toute bonté, toute compassion, toute indulgence.

Marie est la divinité de l'innocence, de la faiblesse et du malheur. La foule de ses adorateurs dans nos églises se compose de pauvres matelots qu'elle a sauvés du naufrage, de vieux invalides qu'elle a arrachés à la mort, sous le fer des ennemis de la France, de jeunes femmes dont elle a calmé les douleurs. Celles-ci apportent leurs nourrissons devant son image; et le cœur du nouveau-né, qui ne comprend pas encore le Dieu du ciel, comprend déjà cette divine mère qui tient un enfant dans ses bras.

1. *Rosa mystica*. — 2. *Stella matutina*. — 3. *Refugium peccatorum* — 4. *Consolatrix afflictorum*.

CHAP. VI. — DES SACREMENTS : LE BAPTÊME ET LA CONFIRMATION.

Si les mystères accablent l'esprit par leur grandeur, on éprouve une autre sorte d'étonnement, mais qui n'est peut-être pas plus profond, en contemplant les sacrements de l'Église. La connaissance de l'homme civil et moral est renfermée tout entière dans ces institutions.

Le Baptême, le premier des sacrements que la religion confère à l'homme, selon la parole de l'Apôtre, *le revêt de Jésus-Christ*. Ce sacrement nous rappelle la corruption où nous sommes nés, les entrailles douloureuses qui nous portèrent, les tribulations qui nous attendent dans ce monde; il nous dit que nos fautes rejailliront sur nos fils, que nous sommes tous solidaires : terrible enseignement, qui suffirait seul, s'il était bien médité, pour faire régner la vertu parmi les hommes.

Voyez le néophyte debout au milieu des ondes du Jourdain : le solitaire du rocher verse l'eau lustrale sur sa tête; le fleuve des patriarches, les chameaux de ses rives, le temple de Jérusalem, les cèdres du Liban, paraissent attentifs, ou plutôt regardent ce jeune enfant sur les fontaines sacrées. Une famille pleine de joie l'entourne; elle renonce pour lui au péché; elle lui donne le nom de son aïeul, qui devient immortel dans cette renaissance perpétuée par l'amour de race en race. Déjà le père s'empresse de reprendre son fils pour le reporter à une épouse impatiente, qui compte sous ses rideaux tous les coups de la cloche baptismale. On entoure le lit maternel : des pleurs d'attendrissement et de religion coulent de tous les yeux; le nouveau nom de l'enfant, l'antique nom de son ancêtre, est répété de bouche en bouche; et chacun, mêlant les souvenirs du passé aux joies présentes, croit reconnaître le vieillard dans le nouveau-né qui fait revivre sa mémoire. Tels sont les tableaux que présente le sacrement du Baptême; mais la religion, toujours morale, toujours sérieuse, alors même qu'elle est plus riante, nous montre aussi le fils des rois dans sa pourpre, renonçant

aux grandeurs de Satan, à la même piscine où l'enfant du pauvre en haillons vient abjurer des pompes auxquelles pourtant il ne sera point condamné.

On trouve dans saint Ambroise une description curieuse de la manière dont s'administrait le sacrement de Baptême dans les premiers siècles de l'Église. Le jour choisi pour la cérémonie était le samedi saint. On commençait par toucher les narines et par ouvrir les oreilles du catéchumène, en disant *ep̄pheta, ouvrez-vous*. On le faisait ensuite entrer dans le Saint des Saints. En présence du diacre, du prêtre et de l'évêque, il renonçait aux œuvres du démon. Il se tournait vers l'occident, image des ténèbres, pour abjurer le monde; et vers l'orient, symbole de lumière, pour marquer son alliance avec Jésus-Christ. L'évêque faisait alors la bénédiction du bain, dont les eaux, selon saint Ambroise, indiquent les mystères de l'Écriture : la création, le déluge, le passage de la mer Rouge, la nuée, les eaux de Mara, Naaman, et le paralytique de la piscine. Les eaux ayant été adoucies par le signe de la croix, on y plongeait trois fois le catéchumène en l'honneur de la Trinité, et en lui enseignant que trois choses rendent témoignage dans le baptême : l'eau, le sang et l'esprit.

Au sortir du Saint des Saints, l'évêque faisait à l'homme renouvelé l'onction sur la tête, afin de le sacrer de la race élue et de la nation sacerdotale du Seigneur. Puis on lui lavait les pieds, on lui mettait des habits blancs, comme un vêtement d'innocence; après quoi il recevait, dans le sacrement de Confirmation, l'esprit de crainte divine, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de doctrine et de piété. L'évêque prononçait à haute voix les paroles de l'Apôtre : *Dieu le Père vous a marqué de son sceau. Jésus-Christ Notre-Seigneur vous a confirmé : il a donné à votre cœur les arrhes du Saint-Esprit.*

Le nouveau chrétien marchait alors à l'autel pour y recevoir le pain des anges, en disant : *J'entrerai à l'autel du Seigneur, du Dieu qui réjouit ma jeunesse.* A la vue de l'autel couvert de

vases d'or, de flambeaux, de fleurs, d'étoffes de soie, le néophyte s'écriait avec le Prophète : *Vous avez préparé une table devant moi; c'est le Seigneur qui me nourrit; rien ne me manquera, il m'a établi dans un lieu abondant en pâturage.* La cérémonie se terminait par le sacrifice de la messe. Ce devait être une fête bien auguste que celle où les Ambroise donnaient au pauvre innocent la place qu'ils refusaient à l'empereur coupable!

S'il n'y a pas dans ce premier acte de la vie chrétienne un mélange divin de théologie et de morale, et de mystères et de simplicité, rien ne sera jamais divin en religion.

Mais considéré dans une sphère plus élevée, et comme figure du mystère de notre rédemption, le Baptême est un bain qui rend à l'âme sa vigueur première. On ne peut se rappeler sans regret la beauté des anciens jours, alors que les forêts n'avaient pas assez de silence, les grottes pas assez de profondeur, pour les fidèles qui venaient y méditer les mystères. Ces chrétiens primitifs, témoins de la rénovation du monde, étaient occupés de pensées bien différentes de celles qui nous courbent aujourd'hui vers la terre, nous tous chrétiens vieilliss dans le siècle, et non pas dans la foi. En ce temps-là, la sagesse était sur les rochers, dans les antres avec les lions, et les rois allaient consulter le solitaire de la montagne. Jours trop tôt évanouis! il n'y a plus de saint Jean au désert, et l'heureux catéchumène ne sentira plus couler sur lui ces flots du Jourdain, qui emportaient aux mers toutes ses souillures.

La Confession suit le Baptême, et l'Église, avec une prudence qu'elle seule possède, a fixé l'époque de la Confession à l'âge où l'idée du crime peut être conçue: il est certain qu'à sept ans l'enfant a les notions du bien et du mal. Tous les hommes, les philosophes même, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, ont regardé le sacrement de Pénitence comme une des plus fortes barrières contre le vice, et comme le chef-d'œuvre de la sagesse. « Que de restitutions, de réparations, dit Rousseau, la Confession ne fait-elle point faire chez les catholiques! »

Selon Voltaire, « la Confession est une chose très-excellente, un frein au crime, inventé dans l'antiquité la plus reculée. On se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères. Nous avons imité et sanctifié cette sage coutume : elle est très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner¹. »

Sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur? Serait-ce dans celui d'un ami? Eh! qui peut compter sur l'amitié des hommes? Prendra-t-il les déserts pour confidents? Les déserts retentissent toujours, pour le crime, du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner : il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir.

CHAP. VII. — SUITE DES SACREMENTS : DE LA COMMUNION.

C'est à douze ans, c'est au printemps de l'année, que l'adolescent s'unit à son Créateur. Après avoir pleuré la mort du Rédempteur du monde avec les montagnes de Sion, après avoir rappelé les ténèbres qui couvrirent la terre, la chrétienté sort de la douleur : les cloches se raniment; les saints se dévoilent, le cri de la joie, l'antique *alleluia* d'Abraham et de Jacob, fait retentir le dôme des églises. De jeunes filles vêtues de lin et des garçons parés de feuillage marchent sur une route semée des premières fleurs de l'année; ils s'avancent vers le temple, en répétant de nouveaux cantiques; leurs parents les suivent; bientôt le Christ descend sur l'autel pour ces âmes délicates. Le froment des anges est déposé sur la langue véridique qu'aucun mensonge n'a encore souillée, tandis que le prêtre boit, dans le vin pur, le sang méritoire de l'Agneau.

Dans cette solennité, Dieu rappelle un sacrifice sanglant;

¹ *Questions Encycl.*, tome III, page 234, article *Curé de campagne*, sect. II.

sous les espèces les plus paisibles. Aux incommensurables hauteurs de ces mystères se mêlent les souvenirs des scènes les plus riantes. La nature ressuscite avec son Créateur, et l'ange du printemps semble lui ouvrir les portes du tombeau, comme cet Esprit de lumière qui déranga la pierre du glorieux Sépulcre. L'âge des tendres communiants et celui de la naissante année confondent leurs jeunesses, leurs harmonies et leurs innocences. Le pain et le vin annoncent les dons des champs prêts à mûrir et retracent les tableaux de l'agriculture; enfin Dieu descend dans les âmes de ces enfants pour les féconder, comme il descend, en cette saison, dans le sein de la terre, pour lui faire porter ses fleurs et ses richesses.

Mais, dira-t-on, que signifie cette communion mystique, où la raison est obligée de se soumettre à une *absurdité*, sans aucun profit pour les mœurs? Qu'on nous permette d'abord de répondre en général, pour tous les rites chrétiens, qu'ils sont de la plus haute moralité, par cela seul qu'ils ont été pratiqués par nos pères, par cela seul que nos mères ont été chrétiennes sur nos berceaux; enfin, parce que la religion a chanté autour du cercueil de nos aïeux et souhaité la paix à leurs cendres.

Ensuite, supposé même que la Communion fût une cérémonie puérile, c'est du moins s'aveugler beaucoup, de ne pas voir qu'une solennité qui doit être précédée d'une confession générale, qui ne peut avoir lieu qu'après une longue suite d'actions vertueuses, est très-favorable aux bonnes mœurs. Elle l'est même à un tel point, que, si un homme approchait dignement, une seule fois par mois, du sacrement d'Eucharistie, cet homme serait, de nécessité, l'homme le plus vertueux de la terre. Transportez le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, et vous verrez que la Communion est une législation tout entière.

« Voilà donc des hommes, dit Voltaire (dont l'autorité ne sera pas suspecte), voilà des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied

d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie; on respire à peine, on est détaché de tout bien terrestre, on est uni avec Dieu, il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre, après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée? Il était impossible, sans doute, d'imaginer un mystère qui retint plus fortement les hommes dans la vertu¹. »

Si nous nous exprimions nous-même avec cette force, on nous traiterait de fanatique.

L'Eucharistie a pris naissance à la Cène; et nous en appelons au peintre, pour la beauté du tableau où Jésus-Christ est représenté disant ces paroles: *Hoc est corpus meum*. Quatre choses sont ici :

1° Dans le pain et le vin matériels, on voit la consécration de la nourriture de l'homme, qui vient de Dieu, et que nous tenons de sa munificence. Quand il n'y aurait dans la Communion que cette offrande des richesses de la terre à celui qui les dispense, cela seul suffirait pour la comparer aux plus belles coutumes religieuses de la Grèce.

2° L'Eucharistie rappelle la Pâque des Israélites, qui remonte aux temps des Pharaons; elle annonce l'abolition des sacrifices sanglants; elle est aussi l'image de la vocation d'Abraham et de la première alliance de Dieu avec l'homme. Tout ce qu'il y a de grand en antiquité, en histoire, en législation, en figures sacrées, se trouve donc réuni dans la communion du chrétien.

3° L'Eucharistie annonce la réunion des hommes en une grande famille; elle enseigne la fin des inimitiés, l'égalité naturelle, et l'établissement d'une nouvelle loi qui ne connaîtra ni Juifs, ni gentils, et invitera tous les enfants d'Adam à la même table.

Enfin, la quatrième chose que l'on découvre dans l'Eucharistie, c'est le mystère direct et la présence réelle de Dieu dans

1. Questions sur l'Encyclopédie, tome IV, édit. de Genève.

le pain consacré. Ici il faut que l'âme s'envole un moment vers ce monde intellectuel qui lui fut ouvert avant sa chute.

Lorsque le Tout-Puissant eut créé l'homme à son image, et qu'il l'eut animé d'un souffle de vie, il fit alliance avec lui. Adam et Dieu s'entretenaient ensemble dans la solitude. L'alliance fut de droit rompue par la désobéissance. L'Être éternel ne pouvait plus communiquer avec la mort, la Spiritualité avec la Matière. Or, entre deux choses de propriétés différentes, il ne peut y avoir de point de contact que par un milieu. Le premier effort que l'amour divin fit pour se rapprocher de nous fut la vocation d'Abraham et l'établissement des sacrifices, figures qui annonçaient au monde l'avènement du Messie. Le Sauveur, en nous rétablissant dans nos fins, comme nous l'avons observé au sujet de la Rédemption, a dû nous rétablir dans nos privilèges; et le plus beau de ces privilèges, sans doute, était de communiquer avec le Créateur. Mais cette communication ne pouvait plus avoir lieu immédiatement, comme dans le Paradis terrestre: premièrement, parce que notre origine est demeurée souillée; en second lieu, parce que notre corps, maintenant sujet au tombeau, est resté trop faible pour communiquer directement avec Dieu sans mourir. Il fallait donc un moyen médiat, et c'est le Fils qui l'a fourni. Il s'est donné à l'homme dans l'Eucharistie, il est devenu la route sublime par qui nous nous réunissons de nouveau à celui dont notre âme est émanée.

Mais, si le Fils fût resté dans son essence primitive, il est évident que la même séparation eût existé ici-bas entre Dieu et l'homme, puisqu'il ne peut y avoir d'union entre la pureté et le crime, entre une réalité éternelle et le songe de notre vie. Or, le Verbe, en entrant dans le sein d'une femme, a daigné se faire semblable à nous. D'un côté, il touche à son Père par sa spiritualité; de l'autre, il s'unit à la chair par son effigie humaine. Il devient donc ce rapprochement cherché entre l'enfant coupable et le père miséricordieux. En se cachant sous l'emblème du pain, il est pour l'œil du corps un objet sensible, tandis qu'il reste un objet intellectuel pour l'œil de l'âme. S'il

a choisi le pain pour se voiler, c'est que le froment est un emblème noble et pur de la nourriture divine.

Si cette haute et mystérieuse théologie, dont nous nous contentons d'ébaucher quelques traits, effraye nos lecteurs, qu'ils remarquent toutefois combien cette métaphysique est lumineuse auprès de celle de Pythagore, de Platon, de Timée, d'Aristote, de Carnéade, d'Épicure. On n'y trouve aucune de ces abstractions d'idées pour lesquelles on est obligé de se créer un langage inintelligible au commun des hommes.

En résumant ce que nous avons dit sur la Communion nous voyons qu'elle présente d'abord une pompe charmante; qu'elle enseigne la morale, parce qu'il faut être pur pour en approcher; qu'elle est l'offrande des dons de la terre au Créateur, et qu'elle rappelle la sublime et touchante histoire du Fils de l'Homme. Unie au souvenir de la Pâque et de la première alliance, la Communion va se perdre dans la nuit des temps; elle tient aux idées premières sur la nature de l'homme religieux et politique, et exprime l'antique égalité du genre humain; enfin, elle perpétue la mémoire de notre chute primitive, de notre rétablissement et de notre réunion avec Dieu.

CHAP. VIII. — SUITE DES SACREMENTS : LA CONFIRMATION, L'ORDRE ET LE MARIAGE.

Examen du vœu du Célibat sous ses rapports moraux.

On ne cesse de s'étonner lorsqu'on remarque à quelle époque de la vie la religion a fixé le grand hyménée de l'homme et du Créateur. C'est le moment où le cœur va s'enflammer du feu des passions; le moment où il peut concevoir l'Être suprême : Dieu devient l'immense génie qui tourmente tout à coup l'adolescent, et qui remplit les facultés de son âme inquiète et agrandie. Mais le danger augmente; il faut de nouveaux secours à cet étranger sans expérience, exposé sur le chemin du monde. La religion ne l'oubliera point; elle tient en réserve un appui. La Confirmation vient soutenir ses pas tremblants, comme le bâton dans la main du voyageur, ou comme ces

sceptres qui passaient de race en race chez les rois antiques, et sur lesquels Évangé et Nestor, pasteurs des hommes, s'appuyaient en jugeant les peuples. Observons que la morale entière de la vie est renfermée dans le sacrement de Confirmation : quiconque a la force de confesser Dieu pratiquera nécessairement la vertu, puisque, commettre le crime, c'est renier le Créateur.

Le même esprit de sagesse a placé l'Ordre et le Mariage immédiatement après la Confirmation.

L'enfant est maintenant devenu homme, et la religion, qui l'a suivi des yeux avec une tendre sollicitude dans l'état de nature, ne l'abandonnera pas dans l'état de société. Admirez ici la profondeur des vues du législateur des chrétiens. Il n'a établi que deux sacrements sociaux, si nous osons nous exprimer ainsi; car, en effet, il n'y a que deux états dans la vie, le célibat et le mariage. Ainsi, sans s'embarasser des distinctions civiles inventées par notre étroite raison, Jésus-Christ divise la société en deux classes. A ces classes, il ne donne point de lois politiques, mais des lois morales, et par là il se trouve d'accord avec toute l'antiquité. Les anciens sages de l'Orient, qui ont laissé une si merveilleuse renommée, n'assemblaient pas des hommes pris au hasard, pour méditer d'impraticables constitutions. Ces sages étaient de vénérables solitaires qui avaient voyagé longtemps, et qui chantaient les dieux sur la lyre. Chargés de richesses puisées chez les nations étrangères, plus riches encore des dons d'une vie sainte, le luth à la main, une couronne d'or dans les cheveux blancs, ces hommes divins, assis sous quelque platane, dictaient leurs leçons à tout un peuple ravi. Et quelles étaient ces institutions des Amphion, des Cadmus, des Orphée? Une belle musique appelée Loi, des danses, des cantiques, quelques arbres consacrés, des vieillards conduisant des enfants, un hymen formé auprès d'un tombeau, la religion et Dieu partout. C'est aussi ce que le christianisme a fait, mais d'une manière encore plus admirable.

Cependant les hommes ne s'accordent jamais sur les principes, et les institutions les plus sages ont trouvé des détracteurs. On s'est élevé dans ces derniers temps contre le vœu de célibat, attaché au sacrement d'Ordre. Les uns, cherchant partout des armes contre la religion, en ont cru trouver dans la religion même : ils ont fait valoir l'ancienne discipline de l'Église, qui, selon eux, permettait le mariage du prêtre ; les autres se sont contentés de faire de la chasteté chrétienne l'objet de leurs railleries. Répondons d'abord aux esprits sérieux et aux objections morales.

Il est certain d'abord que le septième canon du second concile de Latran, l'an 1139, fixe sans retour le célibat du clergé catholique à une époque plus reculée : on peut citer quelques dispositions du concile de Latran, en 1123 ; de Tibur, en 895 ; de Troli, en 909 ; de Tolède, en 633, et de Calcédoine, en 451. Baronius prouve que le vœu de célibat était général parmi le clergé dès le sixième siècle. Un canon du premier concile de Tours excommunie tout prêtre, diacre ou sous-diacre qui aurait conservé sa femme après avoir reçu les ordres : *Si inventus fuerit presbyter cum sua presbytera, aut diaconus cum sua diaconissa, aut subdiaconus cum sua subdiaconissa, annum integrum excommunicatus habeatur*. Dès le temps de saint Paul, la virginité était regardée comme l'état le plus parfait pour un chrétien.

Mais, en admettant un moment que le mariage des prêtres eût été toléré dans la primitive Église, ce qui ne peut se soutenir ni historiquement ni canoniquement, il ne s'ensuivrait pas qu'il dût être permis à présent aux ecclésiastiques. Les mœurs modernes s'opposent à cette innovation, qui détruirait d'ailleurs de fond en comble la discipline de l'Église.

Dans les anciens jours de la religion, jours de combats et de triomphes, les chrétiens, peu nombreux et remplis de vertu, vivaient fraternellement ensemble, goûtaient les mêmes joies, partageaient les mêmes tribulations à la table du Seigneur. Le pasteur aurait donc pu, à la rigueur, avoir une famille au mi-

lieu de cette société sainte, qui était déjà sa famille ; il n'aurait point été détourné par ses propres enfants du soin de ses autres brebis, puisqu'ils auraient fait partie du troupeau ; il n'aurait pu trahir pour eux les secrets du pécheur, puisqu'on n'avait point de crimes à cacher, et que les confessions se faisaient à haute voix dans ces *basiliques de la mort*, où les fidèles s'assemblaient pour prier sur les cendres des martyrs. Ces chrétiens avaient reçu du ciel un sacerdoce que nous avons perdu. C'était moins une assemblée du peuple qu'une communauté de lévites et de religieuses : le baptême les avait tous créés prêtres et confesseurs de Jésus-Christ.

Saint Justin le philosophe, dans sa première *Apologie*, fait une admirable description de la vie des fidèles de ce temps-là : « On nous accuse, dit-il, de troubler la tranquillité de l'État ; et cependant un des principaux dogmes de notre foi est que rien n'est caché aux yeux de Dieu, et qu'il nous jugera sévèrement un jour sur nos bonnes et nos mauvaises actions : mais, ô puissant empereur ! les peines mêmes que vous avez décernées contre nous ne font que nous affermir dans notre culte ; puisque toutes ces persécutions nous ont été prédites par notre maître, fils du souverain Dieu, père et seigneur de l'univers.

« Le jour du soleil (le dimanche), tous ceux qui demeurent à la ville et à la campagne s'assemblent en un lieu commun. On lit les saintes Écritures ; un *ancien*¹ exhorte ensuite le peuple à imiter de si beaux exemples. On s'élève, on prie de nouveau ; on présente l'eau, le pain et le vin ; le prélat fait l'action de grâces, l'assistance répond *Amen*. On distribue une partie des choses consacrées, et les diacres portent le reste aux absents. On fait une quête ; les riches donnent ce qu'ils veulent. Le prélat garde ces aumônes pour en assister les veuves, les orphelins ; les malades, les prisonniers, les étrangers, en un mot tous ceux qui sont dans le besoin, et dont le prélat est spécialement chargé. Si nous nous réunissons le jour du soleil, c'est

1. Un prêtre.

que Dieu fit le monde ce jour-là et que son Fils ressuscita à pareil jour, pour confirmer à ses disciples la doctrine que nous vous avons exposée.

« Si vous la trouvez bonne, respectez-la; rejetez-la si elle vous semble méprisable; mais ne livrez pas pour cela aux bourgeois des gens qui n'ont fait aucun mal; car nous osons vous annoncer que vous n'éviterez pas le jugement de Dieu, si vous demeurez dans l'injustice. Au reste, quel que soit notre sort, que la volonté de Dieu soit faite. Nous aurions pu réclamer votre équité en vertu de la lettre de votre père, César Adrien, d'illustre et glorieuse mémoire; mais nous avons préféré nous confier en la justice de notre cause. »

L'*Apologie* de Justin ⁴ était bien faite pour surprendre la terre.

4. Il est curieux de rapprocher de ce fragment de l'*Apologie* de saint Justin le tableau des mœurs des chrétiens que l'on trouve dans la fameuse lettre de Pline le jeune à Trajan. Cette lettre, ainsi que la réponse de l'empereur, prouve que l'innocence des chrétiens était parfaitement reconnue, et que leur foi était leur seul crime. On y voit aussi la merveilleuse rapidité de la propagation de l'Évangile, puisque dès lors, dans une partie de l'empire, les temples étaient presque déserts. Pline écrivait cette lettre un an ou deux après la mort de saint Jean l'évangéliste, et environ quarante avant que saint Justin publiât son *Apologie*.

Quoique cette lettre soit extrêmement connue, on a cru qu'il ne serait pas hors de propos de l'insérer ici.

PLINE, proconsul dans la Bithynie et le Pont, à l'empereur TRAJAN.

« Je me fais une religion, seigneur, de vous exposer mes scrupules; car qui peut mieux me déterminer ou m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du procès d'aucun chrétien; ainsi je ne sais sur quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui qui se repent? ou est-il inutile de renoncer au christianisme quand une fois on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant, voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étaient chrétiens: ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice: quand ils ont persisté,

Il venait de révéler un âge d'or au milieu de la corruption, de découvrir un peuple nouveau dans les souterrains d'un antique empire. Ces mœurs durent paraître d'autant plus belles qu'elles n'étaient pas connues aux premiers jours du monde, en harmonie avec la nature et les lois, et qu'elles formaient au contraire un contraste frappant avec le reste de la société. Ce qui rend surtout la vie de ces fidèles plus intéressante que la vie de ces hommes parfaits chantés par la Fable, c'est que ceux-ci sont représentés heureux, et que les autres se montrent à nous à travers les charmes du malheur. Ce n'est pas sous les feuillages des bois et au bord des fontaines que la vertu paraît avec le plus de puissance: il faut la voir à l'ombre des murs des prisons et parmi les flots de sang et de larmes. Combien la religion est divine,

« je les y ai envoyés; car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a mis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être chrétiens différentes personnes qui nient de l'être et de l'avoir jamais été. Ils ont, en ma présence, et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec des statues de nos divinités; ils se sont encore emportés en imprécations contre le Christ; c'est à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il les fallait absoudre. D'autres, déferés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens; et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns il y avait plus de trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt ans. Tous ces gens-là ont adoré votre image et les statues des dieux, tous ont chargé le Christ de malédictions. Ils assuraient que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points: qu'à un jour marqué ils s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu; qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre le vol ni l'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt; qu'après cela ils avaient coutume de se sépa-

lorsqu'au fond d'un souterrain, dans le silence et la nuit des tombeaux, un pasteur que le péril environne célèbre à la lueur d'une lampe, devant un petit troupeau de fidèles, les mystères d'un Dieu persécuté !

Il était nécessaire d'établir solidement cette innocence des chrétiens primitifs, pour montrer que si, malgré tant de pureté, on trouva des inconvénients au mariage des prêtres, il serait tout à fait impossible de l'admettre aujourd'hui.

En effet, quand les chrétiens se multiplièrent, quand la corruption se répandit avec les hommes, comment le prêtre

« rer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel, selon vos ordres, j'avais défendu toute sorte d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité par la force des tourmens à des filles esclaves qu'ils disaient être dans le ministère de leur culte; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès, et par cette raison j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril; car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices longtemps négligés recommencent : on vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. »

L'empereur lui fit cette réponse :

TRAJAN A PLINE.

« Vous avez, mon très-cher Pline, suivi la voie que vous deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déférés; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaire : il ne faut pas en faire perquisition. S'ils sont accusés et convaincus, il les faut punir : si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre de crime, l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne sont souscrites de personne, car cela est d'un perniciosus exemple, et très-éloigné de nos maximes. »

aurait-il pu vaquer en même temps aux soins de sa famille et de son église? Comment fût-il demeuré chaste avec une épouse qui eût cessé de l'être? Que si l'on objecte les pays protestants, nous dirons que dans ces pays on a été obligé d'abolir une grande partie du culte extérieur; qu'un ministre paraît à peine dans un temple deux ou trois fois par semaine; que presque toutes relations ont cessé entre le pasteur et le troupeau, et que le premier est trop souvent un homme du monde, qui donne des bals et des festins pour amuser ses enfants. Quant à quelques sectes moroses, qui affectent la simplicité évangélique, et qui veulent une religion sans culte, nous espérons qu'on ne nous les opposera pas. Enfin, dans les pays où le mariage des prêtres est établi, la confession, la plus belle des institutions morales, a cessé et a dû cesser à l'instant. Il est naturel qu'on n'ose plus rendre maître de ses secrets l'homme qui a rendu une femme maîtresse des siens; on craint avec raison de se confier au prêtre qui a rompu son contrat de fidélité avec Dieu, et répudié le Créateur pour épouser la créature.

Il ne reste plus qu'à répondre à l'objection que l'on tire de la loi générale de la population.

Or, il nous paraît qu'une des premières lois naturelles qui dut s'abolir à la nouvelle alliance, fut celle qui favorisait la population au delà de certaines bornes. Autre fut Jésus-Christ, autre Abraham : celui-ci parut dans un temps d'innocence, dans un temps où la terre manquait d'habitants; Jésus-Christ vint, au contraire, au milieu de la corruption des hommes, et lorsque le monde avait perdu sa solitude. La pudeur peut donc fermer aujourd'hui le sein des femmes; la seconde Ève, en guérissant les maux dont la première avait été frappée, a fait descendre la virginité du ciel pour nous donner une idée de cet état de pureté et de joie qui précéda les antiques douleurs de la mère.

Le législateur des chrétiens naquit d'une vierge et mourut vierge. N'a-t-il pas voulu nous enseigner par là, sous les rapports politiques et naturels, que la terre était arrivée à son com-

plément d'habitants, et que, loin de multiplier les générations, il faudrait désormais les restreindre? A l'appui de cette opinion, on remarque que les États ne périssent jamais par le défaut, mais par le trop grand nombre d'hommes. Une population excessive est le fléau des empires. Les barbares du Nord ont dévasté le globe quand leurs forêts ont été remplies; la Suisse était obligée de verser ses industriels habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses rivières fécondes; et sous nos propres yeux, au moment même où la France a perdu tant de laboureurs, la culture n'en paraît que plus florissante. Hélas! misérables insectes que nous sommes! bourdonnant autour d'une coupe d'absinthe, où par hasard sont tombées quelques gouttes de miel, nous nous dévorons les uns les autres lorsque l'espace vient à manquer à notre multitude. Par un malheur plus grand encore, plus nous nous multiplions, plus il faut de champ à nos désirs. De ce terrain qui diminue toujours, et de ces passions qui augmentent sans cesse, doivent résulter tôt ou tard d'effroyables révolutions.

Au reste, les systèmes s'évanouissent devant des faits. L'Europe est-elle déserte, parce qu'on y voit un clergé catholique qui a fait vœu de célibat? Les monastères mêmes sont favorables à la société, parce que les religieux, en consommant leurs denrées sur les lieux, répandent l'abondance dans la cabane du pauvre. Où voyait-on en France des paysans bien vêtus et des laboureurs dont le visage annonçait l'abondance et la joie, si ce n'était dans la dépendance de quelque riche abbaye? Les grandes propriétés n'ont-elles pas toujours cet effet, et les abbayes étaient-elles autre chose que des domaines où les propriétaires résidaient? Mais ceci nous mènerait trop loin, et nous y reviendrons lorsque nous traiterons des Ordres monastiques. Disons pourtant encore que le clergé favorisait la population, en prêchant la concorde et l'union entre les époux, en arrêtant les progrès du libertinage, et en dirigeant les foudres de l'Église contre le système du petit nombre d'enfants, adopté par le peuple des villes.

Enfin, il semble à peu près démontré qu'il faut dans un grand État des hommes qui, séparés du reste du monde, et revêtus d'un caractère auguste, puissent, sans enfants, sans épouse, sans les embarras du siècle, travailler aux progrès des lumières, à la perfection de la morale et au soulagement du malheur. Quels miracles nos prêtres et nos religieux n'ont-ils point opérés sous ces trois rapports dans la société! Qu'on leur donne une famille, et ces études et cette charité qu'ils consacraient à leur patrie, ils les détournent au profit de leurs parents; heureux même si, de vertus qu'elles sont, ils ne les transforment en vices!

Voilà ce que nous avons à répondre aux moralistes sur le célibat des prêtres. Voyons si nous trouverons quelque chose pour les poètes: ici il nous faut d'autres raisons, d'autres autorités et un autre style.

CHAP. IX. — SUITE DU PRÉCEDENT : LE SACREMENT D'ORDRE.

La plupart des sages de l'antiquité ont vécu dans le célibat; on sait combien les gymnosophistes, les brahmanes, les druides, ont tenu la chasteté à honneur. Les sauvages même la regardent comme céleste; car les peuples de tous les temps et de tous les pays n'ont eu qu'un sentiment sur l'excellence de la virginité. Chez les anciens, les prêtres et les prêtresses, qui étaient censés commercer intimement avec le ciel, devaient vivre solitaires; la moindre atteinte portée à leurs vœux était suivie d'un châtement terrible. On n'offrait aux dieux que des génisses qui n'avaient point encore été mères. Ce qu'il y avait de plus sublime et de plus doux dans la Fable possédait la virginité; on la donnait à Vénus-Uranie et à Minerve, déesses du génie et de la sagesse; l'Amitié était une adolescente, et la Virginité elle-même, personnifiée sous les traits de la Lune, promenait sa pudeur mystérieuse dans les frais espaces de la nuit.

Considérée sous ses autres rapports, la virginité n'est pas